



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

**Décision du 17 AVR. 2018
relative à l'ouverture d'une consultation sur Internet**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment son article L. 131-1,

Décide :

Article 1^{er}

Une consultation, ouverte en application de l'article L. 131-1 du code des relations entre le public et l'administration, est publiée sur le site de la direction des affaires juridiques (<http://www.economie.gouv.fr/daj/commande-publique>). Elle porte sur le projet du code de la commande publique.

La consultation est ouverte à compter du 23 avril 2018 et s'effectue en deux phases comme suit :

- Du 23 avril au 13 mai 2018 inclus pour la première phase, portant sur l'ensemble des dispositions du code de la commande publique à l'exception de celles applicables à l'outre-mer (premier volet) ;
- Du 14 mai au 28 mai 2018 inclus pour la seconde phase, portant sur les dispositions du code de la commande publique applicables à l'outre-mer (second volet).

Les observations formulées ne seront pas publiées mais une synthèse des observations recueillies sera rendue publique dans les conditions prescrites par le code des relations entre le public et l'administration.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet du ministère de l'économie et des finances.

Fait, le 17 avril 2018

Pour le ministre de l'économie et des finances, par délégation,

La directrice des affaires juridiques,

Laure Bédier



Laure BÉDIER